

Partenariat Département/Pôle Emploi pour le recrutement d'aides à domicile

1 DOCUMENT - Publié le 03 octobre 2022

Le Département de la Dordogne et Pôle emploi main dans la main pour favoriser le recrutement d'aides à domicile



20220903_FP_Aide_Domicile_Pôle_Emploi.pdf
(.pdf, 115,8 Ko)



TÉLÉCHARGER

Le Conseil départemental de la Dordogne et Pôle emploi ont décidé de nouer un partenariat étroit pour répondre à l'enjeu du vieillissement de la population périgourdine et à l'accroissement des besoins en personnel dans le secteur de l'aide à domicile.

Ce partenariat, débuté au mois de janvier 2022 et auquel ont été associés des services d'aide à domicile associatifs, publics et privés, a pour objectif la mise en place d'un plan d'actions efficient pour le recrutement de nouvelles aides à domicile.

Etat des lieux : un vieillissement de la population

Plus de 150.000 Périgourdins sont âgés de plus de 60 ans, dont près de 57.000 ont plus de 75 ans. Les « seniors » représentent 37% de la population en Dordogne, contre 27% à l'échelle nationale.

Selon les projections de l'INSEE, la Dordogne compterait 180.000 habitants de plus de 60 ans en 2030, soit 42% de la population totale, et 200.000 en 2050, soit 45% de la population, contre 33% pour la France entière. Le nombre de Périgourdins de plus de 80 ans passerait de 38.000 aujourd'hui à 50.000 en 2030 et 70.000 en 2050.

L'enjeu du maintien à domicile

Comme la majorité des Français, les seniors expriment le souhait de vivre à leur domicile le plus longtemps possible. Ce « virage domiciliaire » nécessite un accompagnement par des professionnels.

Le Département compte aujourd'hui 9.151 bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile, soit 6% de la population de plus de 60 ans et 16% des plus de 75 ans. 1.953 personnes sont bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH).

Les interventions de services d'aide à domicile prévues dans les plans d'aide établis au titre de l'APA et de la PCH représentent l'équivalent de 1.157 équivalents temps plein.

Or, le secteur de l'aide à domicile peine à recruter : à ce jour, plus de 20% des heures prescrites dans les plans d'aide au titre de l'APA ne peuvent être effectuées faute de professionnels disponibles.

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/espace-presse/partenariat-departement-pole-emploi-pour-le-recrutement-daides-a-domicile-22332784?>

La crise sanitaire a plus que jamais souligné le caractère indispensable des interventions au domicile des personnes les plus fragiles. Pourtant, les métiers de l'aide à domicile pâtissent d'un manque d'attractivité et de représentations obsolètes.

Les actions concrètes du Département

Face à ce constat et pour y apporter une réponse, le Département de la Dordogne a engagé plusieurs actions visant à mieux reconnaître les professionnels du domicile :

- › Financement de véhicules de service pour les intervenants de tous les services volontaires, avec une dotation progressive en 2022 et 2023 (4M€ par an) ;
- › Prise en charge des revalorisations salariales tant sur le secteur public qu'associatif. (5M€, avec une compensation partielle de l'Etat) ;
- › Adoption d'un nouveau modèle de financement afin d'éviter que ces mesures favorables aux salariés ne pèsent sur le coût du service restant à la charge des usagers.

Un partenariat avec Pôle emploi

Outre ces actions, le Département s'est fixé pour ambition de relever le défi de la transition démographique et de garantir une réponse adaptée à toutes les personnes âgées ou en situation de handicap. Cela l'a conduit à se rapprocher de Pôle emploi afin de nouer un partenariat à travers lequel la collectivité et la structure unissent leurs compétences et font du recrutement dans le secteur de l'aide à domicile une priorité commune.

L'objectif de ce partenariat est de mieux valoriser les métiers de l'aide à domicile et de communiquer davantage sur les opportunités professionnelles qu'ils peuvent offrir.

Pour cela, le Département et Pôle Emploi travaillent ensemble avec les services d'aide à domicile employeurs, et déploient des mesures concrètes de recrutement, de promotion des métiers et d'accompagnement.

Pour mémoire, il existe en Dordogne 52 services d'aides à domicile, 18 publics, 21 associatifs et 13 privés, de sorte que le département est totalement couvert, sans zone blanche.

Les premières actions concrètes

Le travail commun entre le Département et Pôle emploi est engagé depuis le mois de janvier 2022. Cela a conduit à mettre en place plusieurs actions :

- › la création d'une vidéo et d'un flyer pour promouvoir les métiers de l'aide à domicile à travers les réseaux sociaux, en affichage dans les lieux d'accueil du public. ;
- › Des ateliers « Recruteurs » pour accompagner les structures dans la connaissance et l'utilisation des services et mesures mis à leur disposition par Pole Emploi : Espace recrutement sur Poleemploi.fr, la période d'immersion, l'AFPR (Action de formation préalable au recrutement) ou la POEI (Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle) ;
- › Des ateliers pour découvrir la méthode de recrutement par simulation (MRS) ;
- › Des sessions de recrutements MRS pour les structures volontaires

Par ailleurs, la création d'un répertoire des structures et de leurs pratiques de recrutement à destination des professionnels de Pôle Emploi pour guider et conseiller les demandeurs d'emploi est en cours de finalisation.

Les premiers résultats obtenus

Le bilan de ces premières actions est globalement positif. Plus d'offres d'emplois devraient être

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/espace-presse/partenariat-departement-pole-emploi-pour-le-recrutement-daides-a-domicile-22332784?>

pourvues en 2022 qu'en 2021 et plus de personnes devraient être formées, via les différents dispositifs proposés par Pôle Emploi.

Par exemple, sur les 20 structures d'aide à domicile qui ont souhaité bénéficier des ateliers Pôle Emploi sur la méthode de recrutement par simulation, 11 l'ont déjà expérimentée dès le mois de juin. 19 personnes, soit près d'un candidat sur deux, a été embauché à l'issue du recrutement par cette méthode.

Les perspectives

Le partenariat entre le Département et Pôle emploi va s'inscrire dans la continuité car les difficultés sont toujours présentes et des solutions doivent être proposées aux services et aux usagers qui pâtissent de cette situation.

C'est la raison pour laquelle d'autres actions vont être menées d'ici le mois de juin 2023 comme la promotion de l'opération #TOUSMOBILISES ou encore l'intensification du recours à la méthode de recrutement par simulation (MRS).